



DIPLÔME
Certificat de spécialisation Audit des systèmes d'information

Code : CS2100A



→ Niveau d'entrée : Aucun
→ Niveau de sortie : Aucun
ECTS : 0

Déployabilité
A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les cadres conceptuels et méthodologiques de la démarche d'audit.
- Appliquer cette démarche aux différentes composantes du système d'information.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour mener à bien les travaux requis par ce type de mission.

Compétences et débouchés

Contenu

- Titre 1. Les contextes légaux et organisationnels des audits, les spécificités de l'audit d'un système d'information et les différents types d'audit des systèmes d'information
- Titre 2. Memento de travail, revue de sécurité informatique en PME
- Titre 3. Revue générale informatique
- Titre 4. Les normes et les référentiels des audits des systèmes d'information
- Titre 5. Le système d'information et le contrôle interne

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Audit des systèmes d'information](#)

[Système d'information](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de spécialisation](#)

Code NSF

314 - Comptabilité, gestion

Formacode

Audit comptabilité [32695]

Code du parcours

CS2100A

Modules d'enseignement

→ [Audit des systèmes d'information](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)